

LA PÉRIODE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2025-2026 AURA LIEU DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

La Prairie, le 22 janvier 2025 – Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) désire informer les parents des élèves de son territoire que la période d'admission et d'inscription dans ses établissements pour l'année scolaire 2025-2026 se tiendra du 10 au 14 février 2025.

Nouveaux élèves

Les parents des élèves qui fréquenteront pour la première fois, en septembre 2025, une école primaire ou secondaire du CSSDGS doivent prendre rendez-vous. Les modalités concernant la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site Web de l'école du secteur de résidence de l'enfant. Il est possible de connaître rapidement l'école du secteur en visitant le cssdgs.gouv.qc.ca/geobus.

À noter : Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront l'école des Horizons (nouvelle école primaire) à Saint-Constant, la période d'admission et d'inscription se déroulera exceptionnellement du 17 au 21 février 2025, en prenant rendez-vous à partir du lien Web qui sera disponible à compter du 3 février 2025 sur la page : cssdgs.gouv.qc.ca/admission.

Lors du rendez-vous, le parent devra fournir les documents suivants :

- L'ORIGINAL du certificat de naissance de l'enfant, grand format, rédigé en français ou en anglais;
- DEUX preuves de résidence (par exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire - sans étiquette de changement d'adresse);
- Une copie du dernier bulletin, s'il y a lieu;
- Un jugement de cour, s'il y a lieu;
- Le formulaire d'admission et d'inscription 2025-2026.

Pour plus de détails : cssdgs.gouv.qc.ca/documents-admission

Pour être admis à la maternelle – préscolaire 4 ans, à temps plein –, les enfants doivent être âgés de 4 ans avant le 1^{er} octobre 2025. Pour être admis à la maternelle – préscolaire 5 ans –, les enfants doivent être âgés de 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025. Pour être admis à la 1^{re} année du primaire, les enfants doivent être âgés de 6 ans avant le 1^{er} octobre 2025.

Élèves qui fréquentent actuellement une école du CSSDGS

Pour les élèves qui fréquentent une école faisant partie du CSSDGS, les réinscriptions se feront via [Mozaïk-Portail](#).

Pour connaître tous les détails relatifs à la période d'admission et d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026, rendez-vous sur le site Web du CSSDGS au cssdgs.gouv.qc.ca/admission.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca